**PROJET D’ETABLISSEMENT Etablissement d’Accueil du Jeune Enfant**

L’objectif d’un projet d’établissement est d’expliciter les conditions et moyens qui permettent à chaque famille et à chaque enfant d’être accueilli au sein d’un établissement d’accueil du jeune enfant.

La structure se doit de proposer un accueil de qualité avec des conditions propices à la sécurité physique et affective de l’enfant, à son développement, en application des 10 principes énoncés dans la Charte Nationale pour l’accueil des jeunes enfants

([Article L. 214-1-1 du code de l'action sociale et des familles](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?cidTexte=LEGITEXT000006074069&idArticle=LEGIARTI000043513792&dateTexte=&categorieLien=cid))
et de la réglementation applicable :

[Article L214-1-1 - Code de l'action sociale et des familles - Légifrance (legifrance.gouv.fr)](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000043514578/)

[Article R2324-29 - Code de la santé publique - Légifrance (legifrance.gouv.fr)](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000043998710/)

 **Insérer Logo ou élément de charte graphique**

**Nom ou raison sociale de l’établissement** : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

**Coordonnées du gestionnaire** : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

**Adresse de l’établissement** : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

**Densité de population de la zone à la date de la création du projet** : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

**Type d’établissement** : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

**Capacité d’accueil** : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Table des matières

[I. PROJET D’ACCUEIL 5](#_Toc103681338)

[A. PRESTATIONS D’ACCUEIL PROPOSEES 5](#_Toc103681339)

[1. DUREE ET RYTHME D’ACCUEIL 5](#_Toc103681340)

[2. AGE DES ENFANTS ACCUEILLIS 5](#_Toc103681341)

[3. CAPACITE D’ACCUEIL DE L’ETABLISSEMENT 5](#_Toc103681342)

[4. OFFRE D’ACCUEIL 5](#_Toc103681343)

[B. DISPOSITIONS PRISES POUR L’ACCUEIL D’ENFANTS PRESENTANT UN HANDICAP OU ATTEINTS D’UNE MALADIE CHRONIQUE 6](#_Toc103681344)

[1. Missions et mode d’intervention du référent Santé et Accueil Inclusif 6](#_Toc103681345)

[2. Dispositions définies pour mettre en place un PAI 6](#_Toc103681346)

[3. Dispositions définies pour administrer des soins ou des traitements médicaux à un enfant 6](#_Toc103681347)

[C. COMPETENCES PROFESSIONNELLES MOBILISEES 6](#_Toc103681348)

[1. Composition de l’équipe présente auprès des enfants et membre(s) de l’équipe non comptabilisé(s) dans l’encadrement des enfants (nombre, qualification et fonction) 6](#_Toc103681349)

[2. Modalités d’intervention d’une équipe ressource. 6](#_Toc103681350)

[3. Actions menées en matière d'analyse des pratiques professionnelles 6](#_Toc103681351)

[4. Actions de formation, y compris le cas échéant, par l'apprentissage 6](#_Toc103681352)

[II. PROJET EDUCATIF 8](#_Toc103681353)

[A. DISPOSITIONS PRISES POUR ASSURER L'ACCUEIL, LE SOIN, LE DEVELOPPEMENT, LE BIEN-ETRE ET L'EVEIL DES ENFANTS : 8](#_Toc103681354)

[1. Valeurs majeures du Projet Educatif : 8](#_Toc103681355)

[B. APPLICATION DES EXIGENCES DE LA CHARTE D’ACCUEIL DU JEUNE ENFANT : 8](#_Toc103681356)

[1. L'accueil du jeune enfant doit répondre aux spécificités de sa situation. 8](#_Toc103681357)

[2. Un accueil de qualité doit respecter la spécificité du développement global et interactif du jeune enfant, dans une logique de prime éducation. 8](#_Toc103681358)

[3. Construire entre l’enfant et les adultes qui l’entourent, une relation en confiance et clarté. 9](#_Toc103681359)

[4. Un encadrement bienveillant, sécurisant, pluriel, ludique et ouvert sur le monde favorise la confiance en soi, en les autres et en l’avenir. 9](#_Toc103681360)

[5. L'art, la culture et les échanges interculturels permettent à l'enfant de construire sa place dans un monde qu'il découvre. 10](#_Toc103681361)

[6. La nature joue un rôle essentiel pour l'épanouissement des enfants. 10](#_Toc103681362)

[7. La lutte contre les stéréotypes sexistes est un enjeu essentiel dès la prime enfance. 10](#_Toc103681363)

[8. Les modes d'accueil doivent offrir un environnement sain, garantissant tant la sécurité de l'enfant que les conditions de déploiement de son éveil. 11](#_Toc103681364)

[9. Des modes d'accueil participatifs, évolutifs, et bien-traitants, pour accompagner l'intelligence en mouvement des enfants. 11](#_Toc103681365)

[10. Des professionnels qualifiés et en nombre suffisant sont la garantie première d'un accueil de qualité. 12](#_Toc103681366)

[III. PROJET SOCIAL ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE 13](#_Toc103681367)

[A. MODALITES D'INTEGRATION DE L'ETABLISSEMENT OU DU SERVICE DANS SON ENVIRONNEMENT SOCIAL ET VIS-A-VIS DES PARTENAIRES EXTERIEURS : 13](#_Toc103681368)

[1. Public accueilli. 13](#_Toc103681369)

[2. Éléments du contexte de territoire. 13](#_Toc103681370)

[3. Partenariats extérieurs envisagés. 13](#_Toc103681371)

[B. MODALITES DE PARTICIPATION DES FAMILLES A LA VIE DE L'ETABLISSEMENT OU DU SERVICE : 13](#_Toc103681372)

[1. Organisation de l’accueil des familles nouvellement inscrites. 13](#_Toc103681373)

[2. Actions de soutien à la parentalité proposées au sein de l’EAJE. 13](#_Toc103681374)

[3. Constitution ou non d’un conseil de crèche. son organisation le cas échéant. 13](#_Toc103681375)

[C. ACCUEIL DES ENFANTS DONT LE(S) PARENT(S) SONT DEMANDEURS D'EMPLOI, PARENT ISOLE, OU PARENT(S) ENGAGE(S) DANS UN PARCOURS D'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE. 13](#_Toc103681376)

[1. Offre d’accueil spécifiques pour ces familles. 13](#_Toc103681377)

[D. INSCRIPTION DE L’EAJE DANS UNE DEMARCHE EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE. 14](#_Toc103681378)

[1. Démarches de développement durable entreprises au sein de l’établissement 14](#_Toc103681379)

[2. Actions d’implication et de formation des équipes, de sensibilisation des familles, et critères de choix des partenaires. 14](#_Toc103681380)

# PROJET D’ACCUEIL

## PRESTATIONS D’ACCUEIL PROPOSEES

### DUREE ET RYTHME D’ACCUEIL

* Horaires d’ouverture :

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

* Périodes de fermetures annuelles :

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

### AGE DES ENFANTS ACCUEILLIS

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

### CAPACITE D’ACCUEIL DE L’ETABLISSEMENT

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

### OFFRE D’ACCUEIL

* Type d’accueil proposé :

Régulier Oui / Non

Occasionnel Oui / Non

Courte durée Oui / Non

D’urgence Oui / Non

Plein air Oui / Non

Saisonnier Oui / Non

* Service d’accueil comprenant la fourniture :

Des repas Oui / Non

Des couches  Oui / Non

## DISPOSITIONS PRISES POUR L’ACCUEIL D’ENFANTS PRESENTANT UN HANDICAP OU ATTEINTS D’UNE MALADIE CHRONIQUE

### Missions et mode d’intervention du référent Santé et Accueil Inclusif

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

### Dispositions définies pour mettre en place un PAI

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

### Dispositions définies pour administrer des soins ou des traitements médicaux à un enfant

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

## COMPETENCES PROFESSIONNELLES MOBILISEES

### Composition de l’équipe présente auprès des enfants et membre(s) de l’équipe non comptabilisé(s) dans l’encadrement des enfants (nombre, qualification et fonction)

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

### Modalités d’intervention d’une équipe ressource.

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

### Actions menées en matière d'analyse des pratiques professionnelles

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

### Actions de formation, y compris le cas échéant, par l'apprentissage

(Contenus de formations s’inspirant du dernier état de connaissance sur le développement du jeune enfant, ses relations avec le monde qui l’entoure, la parentalité, les évolutions familiales, sociétales et environnementales).

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

# PROJET EDUCATIF

Ce projet précise les dispositions prises pour assurer l'accueil, le soin, le développement, le bien-être et l'éveil des enfants, notamment en matière artistique et culturelle, et pour favoriser l'égalité entre les filles et les garçons.

## DISPOSITIONS PRISES POUR ASSURER L'ACCUEIL, LE SOIN, LE DEVELOPPEMENT, LE BIEN-ETRE ET L'EVEIL DES ENFANTS :

### Valeurs majeures du Projet Educatif :

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

## APPLICATION DES EXIGENCES DE LA CHARTE D’ACCUEIL DU JEUNE ENFANT :

En application de l'[article L. 214-1-1 du code de l'action sociale et des familles](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?cidTexte=LEGITEXT000006074069&idArticle=LEGIARTI000043513792&dateTexte=&categorieLien=cid), la charte d’Accueil du Jeune Enfant établit les principes applicables à l'accueil du jeune enfant. Les « DIX GRANDS PRINCIPES POUR GRANDIR EN TOUTE CONFIANCE » qui la résument sont, quel que soit le mode d'accueil, mis à disposition des titulaires de l'autorité parentale ou des représentants légaux des enfants accueillis ; ils sont en outre affichés dans les établissements et services d'accueil du jeune enfant.
L'ensemble des professionnels de l'accueil du jeune enfant - salariés à domicile, assistants maternels, personnels de crèche – les intègrent à leur pratique professionnelle.

### L'accueil du jeune enfant doit répondre aux spécificités de sa situation.

*« Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation et celle de ma famille. »*

* Prendre en compte la singularité de chaque enfant (quel que soit sa situation familiale, le besoin de ses parents, ses besoins spécifiques, notamment s’il est porteur de handicap ou atteint d’une maladie chronique).

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

* Garantir la neutralité philosophique, politique, religieuse des professionnels dans leurs activités avec les enfants et leurs contacts avec les familles.

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

### Un accueil de qualité doit respecter la spécificité du développement global et interactif du jeune enfant, dans une logique de prime éducation.

*« J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités. »*

* Mettre en œuvre les moyens adaptés pour soutenir l’enfant dans l’acquisition de ses capacités propres de réflexion et d'action (l’aider à prendre conscience de ce qu'il vit et fait, et à développer sa personnalité)

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

* Prendre en compte la conception globale, attentionnée et non normative du développement du jeune enfant.

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

* Organiser des jeux spontanés et des activités comme sources d'éveil et d'autonomie.

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

### Construire entre l’enfant et les adultes qui l’entourent, une relation en confiance et clarté.

*« Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueillie quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache. »*

* Mettre en œuvre d’une relation coopérative entre professionnels et parents.

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

* Travailler la posture professionnelle par la supervision, la formation, le partage en équipe.

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

* Organiser des échanges parents-professionnels et offrir une place aux parents permettant de tisser des liens de confiance.

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

### Un encadrement bienveillant, sécurisant, pluriel, ludique et ouvert sur le monde favorise la confiance en soi, en les autres et en l’avenir.

*« Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j’ai besoin de professionnels qui encouragent avec bienveillance mon désir d’apprendre, de me socialiser et de découvrir. »*

* Offrir aux enfants un accompagnement bien-traitant et une attention prévenante.

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

* Mette en place une organisation respectant les rythmes de l'enfant et son besoin d'attachement affectif, de stabilité des liens, des lieux et des temps.

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

* Equiper l'accueil de façon créative et évolutive pour favoriser les opportunités de découvertes de l’enfant.

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

* Veiller à la délicatesse des soins, à l’écoute de l'enfant, à la liberté de ses mouvements.

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

* Proposer des actions en faveur du développement du langage et de la communication.

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

### L'art, la culture et les échanges interculturels permettent à l'enfant de construire sa place dans un monde qu'il découvre.

*« Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels. »*

* Permettre l’accès au patrimoine culturel, à la création et à l'expérimentation artistiques.

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

* Construire une place pour l’art et l’éveil culturel et mettre en œuvre des actions permettant d’accéder à la diversité culturelle.

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

### La nature joue un rôle essentiel pour l'épanouissement des enfants.

*« Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement. »*

* Utiliser des éléments de la nature et espaces naturels comme outil pédagogique, en invitant les enfants à manipuler, partager, tâtonner, explorer.

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

* Initier les enfants à l’observation de l’environnement et au respect du vivant.

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

### La lutte contre les stéréotypes sexistes est un enjeu essentiel dès la prime enfance.

*« Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnels qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et ces hommes que je construis mon identité. »*

* Valoriser les compétences personnelles des enfants, sans distinction de genre.

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

* Questionner l’asymétrie des attitudes professionnelles dans l’accompagnement des filles et des garçons en formation et en en réunion.

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

### Les modes d'accueil doivent offrir un environnement sain, garantissant tant la sécurité de l'enfant que les conditions de déploiement de son éveil.

*« J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil. »*

* Aménager des espaces sécurisants et sécurisés (intérieur et extérieur).

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

* Appliquer les normes des EAJE pour un environnement sain au regard des dernières connaissances en santé environnementale (vulnérabilité des enfants, préservation de la qualité de l’air et réduction des sources d’exposition aux polluants).

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

### Des modes d'accueil participatifs, évolutifs, et bien-traitants, pour accompagner l'intelligence en mouvement des enfants.

*« Pour que je sois bien traite, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traites. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues et avec d'autres intervenants. »*

* Organiser des temps d’observations partagées et d’analyse professionnelle.

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

* Valoriser une intelligence professionnelle collective.

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

* Elaborer un projet d’accueil visant le bien-être des enfants, de leurs familles et des professionnels.

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

* Mettre en place des actions de prévention des risques professionnels (physique et psychologique).

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

* Exclure les violences et humiliations dans les pratiques professionnelles.

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

* Permettre l’accès à l’environnement institutionnel et juridique concernant la prévention et le signalement des maltraitances. Sensibiliser les équipes au repérage des négligences ou violence familiales ou professionnelles.

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

### Des professionnels qualifiés et en nombre suffisant sont la garantie première d'un accueil de qualité.

*« J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents. »*

* Assurer auprès des enfants, un accompagnement par des professionnels suffisamment nombreux, compétents et motivés.

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

* Penser des perspectives d’évolution de l’équipe et des moyens de professionnalisation.

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

# PROJET SOCIAL ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE

## MODALITES D'INTEGRATION DE L'ETABLISSEMENT OU DU SERVICE DANS SON ENVIRONNEMENT SOCIAL ET VIS-A-VIS DES PARTENAIRES EXTERIEURS :

### Public accueilli.

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

### Éléments du contexte de territoire.

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

### Partenariats extérieurs envisagés.

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

## MODALITES DE PARTICIPATION DES FAMILLES A LA VIE DE L'ETABLISSEMENT OU DU SERVICE :

### Organisation de l’accueil des familles nouvellement inscrites.

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

### Actions de soutien à la parentalité proposées au sein de l’EAJE.

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

### Constitution ou non d’un conseil de crèche. son organisation le cas échéant.

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

## ACCUEIL DES ENFANTS DONT LE(S) PARENT(S) SONT DEMANDEURS D'EMPLOI, PARENT ISOLE, OU PARENT(S) ENGAGE(S) DANS UN PARCOURS D'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE.

### Offre d’accueil spécifiques pour ces familles.

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

## INSCRIPTION DE L’EAJE DANS UNE DEMARCHE EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE.

Le développement durable désigne une démarche « qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs » (Ademe) et comme étant « un développement économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable » (Sommet de la Terre à Rio, 1992).

### Démarches de développement durable entreprises au sein de l’établissement

* Dans le domaine de l’alimentation,

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

* Dans le domaine du bâtiment (matériaux et usages),

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

* Concernant le mobilier et les fluides,

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

* Concernant les consommables (produits d’entretien, d’hygiène, jeux et jouets…),

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

* Pour la gestion des déchets et la lutte contre le gaspillage sous toutes ses formes,

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

* L’usage des espaces extérieurs, le lien à la nature et la préservation de la biodiversité, et éventuellement d’autres domaines :

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

### Actions d’implication et de formation des équipes, de sensibilisation des familles, et critères de choix des partenaires.

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.